

Extraits de la feuille officielle

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-255994>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de premier ordre, les fourmis sont enroulées dans des papillotes mises en boîtes.

Et, tandis que cette friandise contente le palais des gourmets brésiliens, elle rend de grands services aux cultivateurs, car, plus on consomme de ces petites bêtes, moins il en reste pour dévaster les plantations de caféiers et d'orangers.

Quand la mode viendra-t-elle de nos côtés de croquer des fourmis au lieu de bons ?

Calendrier romain

Le 1^{er} janvier, il y a eu cent ans que le calendrier romain fut officiellement rétabli en France.

On sait qu'il avait été ramplacé à l'avènement de la république, par un calendrier purement civil, qui resta en vigueur pendant douze ans, deux mois et vingt-sept jours.

D'après le calendrier républicain, l'année commençait le 22 septembre — jour de la proclamation de la république — et se trouvait divisée en douze mois de trente jours chacun.

Naturellement les noms des saints avaient été supprimés et les mois portaient des appellations bizarres tirées de la température ou de la récolte de l'époque.

Napoléon 1^{er}, qui ne pouvait souffrir ce calendrier ridicule, s'empressa de le faire abolir par le Sénat. Une commission fut nommée dont Laplace était le rapporteur. Et le 9 septembre 1805, le Sénat vota la suppression du calendrier national sans qu'une voix osât prendre sa défense.

Le calendrier romain fut donc rétabli le 1^{er} janvier 1806, date qui correspondait au 11 nivose de l'an XIV. Cet an XIV n'avait eu qu'une durée de cent jours.

FANTAISIE

Solution

A tout âge on s'amuse, et quand on est pap a
On s'étonne qu'enfant on ait eu des bi b
Et dédaignant alors les jeux du temps pas c
A vingt ans, par la tête, on a d'autres i d
On aime le tabac, l'absinthe et le caf e
La toilette et les bals, mais ce sont des gri f
Que ne pardonnent point les personnes à g
Toussant au coin du feu, sans cesse elles rab h
Disant que la jeunesse est folâtre aujourd'hui i
Que, pour se divertir, toujours elle néglige j
L'étude et le travail, dont les vieux font grand k
Et par qui la raison mûrit en leur cerv l
Ayant ainsi blâmé ce qu'à vingt ans on m
La vieillesse est contente et joue à perdre hal n
Au yass, puis au besigue et boit du thé Pek o
A des goûts différents chaque âge est occ p
Mais un point est commun, tous aiment les é q
Car ils sont le noyan des plaisirs sur la t r
L'enfance a du réglisse au moyen des esp s
Les jeunes gens du punch et les vieillards du t
Ou se lasse de vivre ainsi qu'on a véc u
On délaisse les jeux que l'on a culti v
Puis à des jeux plus doux, on s'amuse, on se fi x
Dansons, jouons, morgné tout comme en pai y
Mais ne nous moquons point des autres, z
[nom d'une s

Passe-temps

—0—

Solutions pour le n° du 7 janvier :

Le comble de la propreté, c'est d'essuyer un revers.

Le comble de l'habileté pour un voiturier, c'est de se charger des transports au cerveau.

Le comble de la hardiesse pour un oculiste, c'est d'opérer de la cataracte à un œil de bouillon.

Aucune solution juste ne nous a été adressée.

ENIGMES

Solution de la 1^{re} énigme : *Le peuple.*
2^e *Cloche.*

Personne également n'a deviné, sauf un lecteur pour la deuxième énigme.

Devinette

Quel est le plus grand ennemi des poissons ?

Qu'est-ce qui est au-dessus de Dieu ?

Pourquoi le vent est-il plus froid en hiver qu'en été ?

Quelle est la plante qui ne porte ni fleurs ni fruits, et qui cependant est la plus utile à l'homme ?

D'où vient le son de la trompette ?

CHARADES

Mon premier est connu dès qu'on apprend à lire ;
Mon second a des droits sur tout ce qui respire ;
Et mon tout, entre amis, à regret doit se dire.

Mon premier détruit mon second,
Avec mon tout l'on tombe tout de son long.

Mon premier n'est pas sain d'esprit ;
Mon second est la maladie
Que le grand saint Hubert guérit ;
Mon tout se trouve à l'écurie.

Mon premier se fauche,
Mon second se rase,
Mon tout se chante.

Etat civil

PORRENTURY

Mois de décembre 1905.

Naissances.

Du 1^{er}. Frossard André Germain, fils de Auguste, graveur de Ocourt, et de Méline née Domon. — Du 1^{er}. Nansé Jean Eugène, fils de Joseph, électricien de Miécourt, et de Laurence née Mouche. — Du 3. Ribaut Marie Louise Eugénie, fille de Louis, guillocheur de Ocourt, et de Eugénie née Fischer. — Du 5. Plet Joseph Charles, fils de Adolphe, horloger remonteur de Bure, et de Bertha Césarine née Chapatte. — Du 7. Bregnard Léon Joseph, fils de Jacques, horloger remonteur de Bonfol, et de Marie Emélie née Falbriard. — Du 11. Vallat Louisa Madeleine, fille de Justin, journalier de Bure, et de Annette née Bernard. — Du 13. Dähler Léa, fille de Ernest, comptable de Seltigen, Berne, et de Berthe Léa née Sautebin. — Du 15. Ribaut Ulysse Ernest Joseph, fils de Ernest, monteur de boîtes de Ocourt, et de Marie Lina née Guenin. — Du 17. Husser Jean Charles Marie, fils de Joseph, photographe, de Rüdolfstetten, Argovie, et de Pauline née Henemann. — Du 18. Bregnard Camille Abel, fils de Bregnard Julia, servante de Bonfol. —

Du 19. Dubail Jeanne Yvonne, fille de Louis, négociant de Porrentruy, et de Lucie née Stouder. — Du 19. Feldmeier Marguerite Cécile Antonia, fils de Jacques, entrepreneur de Epiquez, et de Marie née L'Hoste. — Du 22. Lièvre Raymonde Irma Pauline, fille de Lucien, professeur de Courtemanche, et de Emilia née Dumont. — Du 26. Schmoll Odette, fille de Léopold, marchand de bétail de Epiquez, et de Rosa née Lob. — Du 27. Vervliet, fille morte-née, fille de Léon Alexandre, horloger de Wachtebeke, Belgique et de Marie née Sangsue. — Du 28. Réderstorf Jeanne Eva, fille de Léon, émailleur de Miécourt, et de Eugénie née Bœsch.

Mariages.

Du 2. Berstchy Emile Albert, faiseur de ressorts, de Ennetbaden, Argovie, et Jobé Marie Emma, ouvrière en chaussures de Courtedoux. — Du 11. Schumann Arthur Richard Moritz, commis, de Leipzig, Saxe, et Chiquet Alice Bertha Marie, sans profession de Asuel. — Du 26. Jeanfaivre Louis Charles, ouvrier d'usine de Seloncourt, et Jacottet Lina Marie Césarine, couturière de Epiquez.

Décès.

Du 2. Pétermann Marie Jeanne de Courgenay, née en 1883. — Du 2. Dysli Julia née Jeanneret, doreuse de roues de Wynigen, née en 1883. — Du 6. Amiott Jean Edmond Alexandre, musicien ambulancier de Montbozon, Haute-Saône (France) né en 1867. — Du 11. Hengy Albert Emile, apprenti postal de Porrentruy, né en 1888. — Du 13. Farque Augusta Louise, sans profession, de Montreux-Château, Territoire de Belfort, née en 1882. — Du 19. Chenal Adolphe Gustave, fils de Adolphe de Epauvillers, née en 1902. — Du 19. Hennin Généreuse née Babey, sans profession de Vendincourt, née en 1818. — Du 19. Desfourneaux Joseph, sans profession de Grandvillars, territoire de Belfort, né en 1824. — Du 20. Rebetez Lucie, fille de Charles de Saignelégier, née en 1893. — Du 22. Roth Catherine Marie, cultivatrice de Beaucourt, née en 1840. — Du 23. Villemain Française née Favière de Bressaucourt, née en 1833. — Du 24. Jobin Constant Verner, fils de Constant de Les Bois, né en 1901. — Du 28. Munger Jean, ancien employé aux C. F. F. de Wohlen, Berne, né en 1851. — Du 28. Blumer Jean-Jacques, gérant de banque de Schwanden, Glaris, né en 1836. — Du 30. Turberg Caroline née Beclair de Porrentruy, née en 1833.

Extraits de la Feuille officielle

Movelier. — Le 14, à midi, pour décider si l'assemblée reviendra sur sa décision du 24 décembre au sujet de la sage-femme et s'occuper de l'école complémentaire.

Miécourt. — Les propriétaires de bétail bovin sont convoqués au 14, à 2 h., pour voter un projet de statuts et nommer le comité et la commission d'estimation.

— Immédiatement après, réunion des propriétaires fonciers pour s'occuper de la prise des taupes.

Selente. — Le 21, à 2 h., pour nommer l'adjoint et éventuellement un conseiller communal.

Bressaucourt. — Le 21, à midi, pour arrêter le budget et fixer le taux de l'impôt, s'occuper des chemins, arrêter la taxe des chiens, nommer le garde-champêtre et éventuellement le taupier.

Beurnevésin. — Le 21, à 12 h. 1/2, pour ratifier l'acquisition d'une maison.

Cave. — Le 21, à midi, pour statuer sur une demande de terrain, s'occuper des corvées et arrêter le budget.

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.